

Manager dans une structure syndicale

Oui, les techniques de management peuvent s'appliquer au monde syndical. C'est même essentiel de les appréhender au mieux quand on devient responsable d'une structure tant l'engagement syndical peut être impliquant. Cette formation vous donnera les ficelles pour bien vous entourer, pour savoir déléguer et organiser les tâches de chacun pour une réussite collective au service de l'action syndicale.



PUBLIC

- Responsables de syndicat
- Responsables de structure interprofessionnelle



PRÉREQUIS

- Une validation de votre inscription par l'Union régionale interprofessionnelle CFDT Bretagne est nécessaire.



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Pédagogie active
- Livret stagiaire
- Échanges et travaux en grand groupe et sous-groupes



OBJECTIFS

- Apprendre à décrypter les situations de travail sur un plan organisationnel et managérial à partir d'un travail d'enquête.
- Donner des clés de compréhension en sociologie pour susciter la coopération.
- Enrichir son propre référentiel de management : principes de management, pratiques de management et principes d'action.



PROGRAMME

- Les 4 registres de savoir-faire managériaux :
 - L'accompagnement des changements et des transformations organisationnelles
 - La co-construction et l'animation des organisations et des collectifs de travail
 - Le soutien des points d'équilibre collectif/individuel et travail/hors travail
 - Le développement des personnes
- Le rôle et les missions du manager
- L'autorité et ses sources, la responsabilité, la décision, la règle
- L'analyse stratégique des organisations

Le travail pendant la session reposant sur des situations concrètes de management vécues par les stagiaires, une réflexion préalable sera demandée sous la forme d'un questionnaire envoyé aux stagiaires avant la session.

PARTENARIAT **ifreb**



Études et formations
crefac

Organisme de formation
de l'Union confédérale des cadres

TARIF



- 240 € / participant
- 96 € / participant dans le cadre d'un financement par un syndicat adhérent à l'ifreb

• Prise en charge des frais de formation : CSE, syndicat ou employeur •

DURÉE
3 jours

2 jours + 1 jour



DATES ET LIEUX

- 21 > 22 octobre 2025, Erdeven (56)
La date de la troisième journée sera définie avec le groupe.